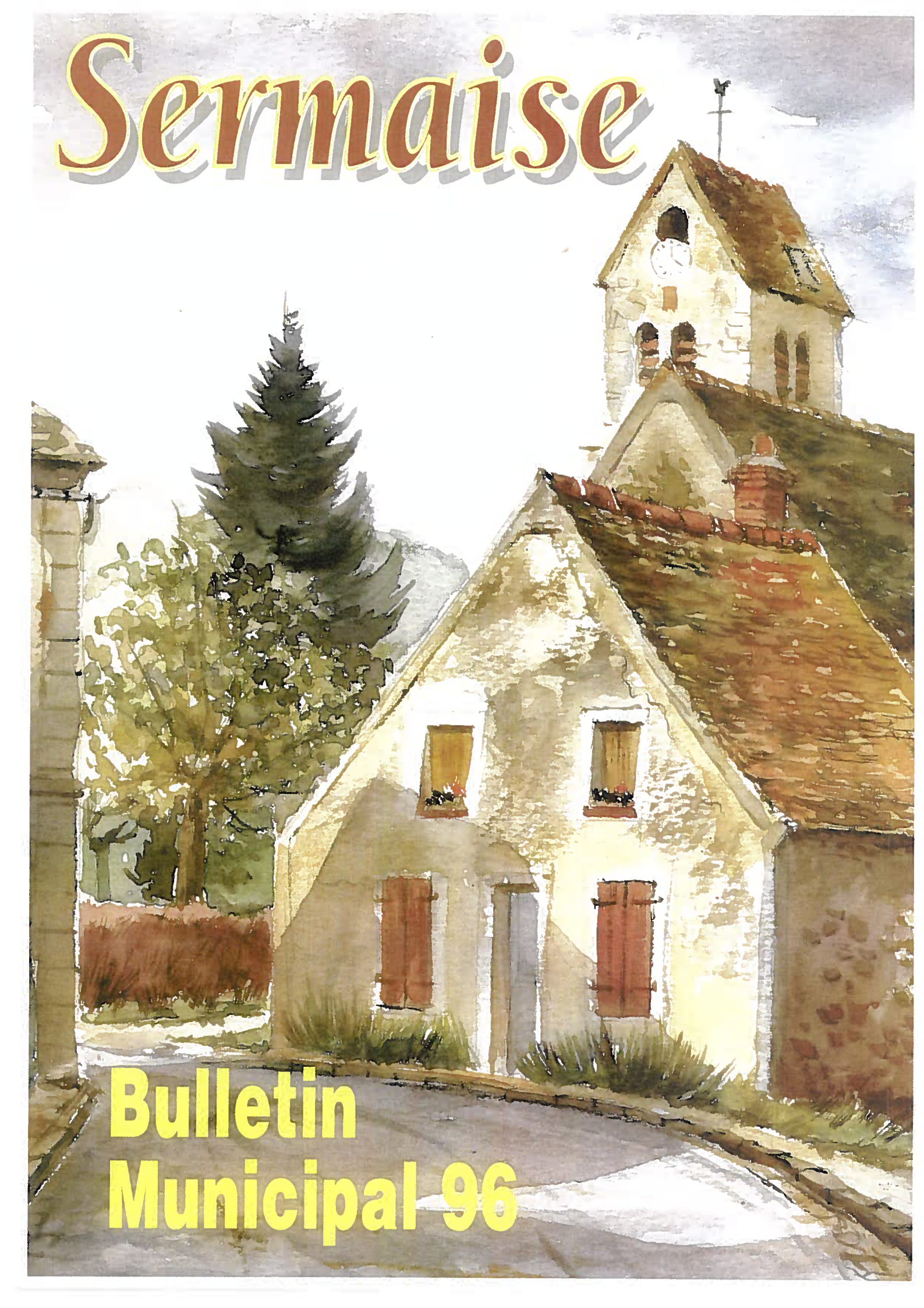


Sermaise

A watercolor illustration of a village scene. In the foreground, a small, light-colored house with a steep roof and red shutters stands on a cobblestone path. To its left is a tall, dark evergreen tree. In the background, a church with a clock tower and a cross on its roof is visible. The sky is a mix of light and dark tones, suggesting a cloudy day.

**Bulletin
Municipal 96**

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Le Bulletin Municipal annuel, vous permettra de revivre comme à l'accoutumée les principaux événements qui se sont déroulés dans votre Village, l'année passée.

En 1995, le fait qui a certainement marqué le plus votre Commune, a été l'élection d'une nouvelle équipe municipale. Au sein de celle-ci, la Commission Communication, vous proposera à un rythme plus soutenu, des inter-bulletins (SERMAISE-Info) qui vous informeront des manifestations du moment et de celles à venir.

Lors du Conseil Municipal sur le débat d'orientation budgétaire, j'ai émis le souhait que la pression fiscale sur les Administrés de notre Commune ne s'aggrave pas, bien que, comme toutes les Collectivités Locales, nous subissions le contre-coup de la crise économique.

Dans ce contexte, et pour notre équipe, il est apparu nécessaire de poursuivre de façon mesurée le programme de rénovation de la voirie. Il en est de même pour les projets d'investissement concernant les aménagements de notre Salle Communale et ceux des classes élémentaires dans le bâtiment de la parcelle ZA 56.

La fonte des recettes et des subventions, l'accroissement de la fiscalité, nous contraignent à une gestion rigoureuse et à un effort de créativité, afin de garder, voire d'améliorer, la qualité des services que vous êtes en droit d'attendre.

Nous poursuivrons avec enthousiasme et persévérance la réalisation de ces projets, afin de toujours mieux vivre ensemble à SERMAISE.

G. HAUTEFEUILLE
Maire

MAIRIE : 91530 SERMAISE-SOUS-DOURDAN

Directeur de la Publication :
Gérard HAUTEFEUILLE Maire

Secrétaires de Rédaction :
F. RYZIGER - M. MANSION

Photocomposition / Impression :
Atelier G.POTTIN - 92, rue de la République - 91150 ETAMPES - Tél. 64 94 05 86 - Fax : 64 94 07 52
Tirage : 1 150 exemplaires

LES EVENEMENTS ET LES MANIFESTATIONS QUI ONT MARQUE L'ANNEE 1995 ET LE DEBUT D'ANNEE 96

Janvier 1995 : Classe de neige

En 1977, pour la première fois, 39 élèves partaient pour CREST-VOLAND, en Savoie avec M. BROCHU, Instituteur Canadien.

Pour la 18^e édition, ils étaient 26 à monter dans le car du Val d'Arly, en compagnie de leur Institutrice et Directrice, Mme BIGAY, une Infirmière, deux Animateurs, et une Responsable Mairie.

A CREST VOLAND, tout le monde connaît SERMAISE. Juste en face du chalet, on trouve le matériel de ski toujours irréprochable et l'Ecole de ski avec depuis des années, les mêmes moniteurs qui appartiennent à l'Ecole du Ski Français. Les cours se déroulent l'après-midi sans perte de temps de trajet.

Quand on marche pour la première fois avec des chaussures raides, des skis et des bâtons encombrants, on est emprunté, et l'on devient forcément modeste. Mais quelques jours après, quand le plaisir et la confiance arrivent, c'est formidable.

Alors au programme, performances sportives et promenades exceptionnelles en montagne. La métamorphose frappe alors les enfants.

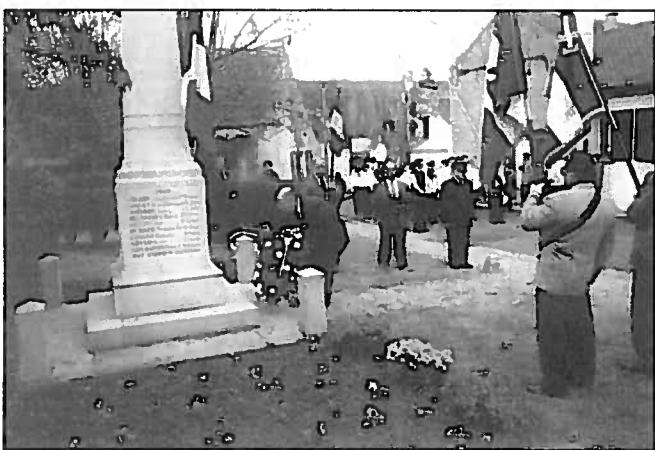
8 Avril : Carnaval des Ecoles

C'est toujours avec beaucoup de joie et d'énervement que les enfants des Ecoles et leurs Enseignants s'élancent déguisés dans un grand tintamarre en direction de la Salle Polyvalente pour y brûler au bord de l'Orge le Bonhomme Carvalnal à la suite de son procès.

De retour aux Ecoles et après un spectacle de marionnettes, ce fût le lâcher de ballons. Enfin, le verre de l'amitié clôtura cette fête.

8 Mai : Célébration de l'Armistice

Après la célébration de l'Armistice devant le monument aux morts, le pot de l'amitié a réuni les présents à la Mairie.



10 Juin : Exposition des travaux de l'Ecole Maternelle

Grâce à l'ingéniosité de la maîtresse, on crée dès l'âge de trois, quatre ou cinq ans de véritables chefs-d'œuvre.

Samedi 29 et dimanche 30 avril : Saint-Georges

Quitte à passer pour de vieux rabats-joie, il est bon de rappeler de temps à autre l'origine du couronnement de la Rosière, afin que les jeunes qui commencent à s'intéresser à la vie communale et les personnes qui ont rejoint notre commune comprennent le sens de cette manifestation.

La tradition du couronnement de la Rosière à SERMAISE remonte au 12 Décembre 1909. A cette date un donateur : M. JOURDAIN, propriétaire d'un grand magasin parisien effectuait un legs en placement "or" destiné à récompenser la jeune fille la plus méritante du bourg, âgée de plus de dix huit ans et née à SERMAISE.



Les temps changent, la dernière condition s'est assouplie, et il n'est plus demandé que quelques années de présence dans notre village pour être candidate au titre de Rosière.

Si le legs ne rapportait plus que 5,50 F en 1985, il rapporte encore moins à ce jour, mais figure toujours au budget communal !

Cependant les traditions ne devant pas mourir, chaque année le Conseil Municipal choisit à bulletin secret une Rosière parmi les candidates et lui alloue une dotation de 1.000 F.

En 1995, l'élue était Melle Gwënaelle GRANDFILS.

Le char avait été comme les années précédentes décoré par l'Ecole Elémentaire.

Aujourd'hui, la fête de SERMAISE se déroule à la Saint-Georges et c'est l'occasion de célébrer la "Rosière".

En 95 comme à l'habitude, les forains étaient sur la place de la Mairie, les "Dames du Patchwork" présentaient leur exposition, la Section Peinture de l'ASLS présentait une exposition de peinture dans le bâtiment Paul BLOT, et le Tennis de Table organisait un tournoi à la Salle Polyvalente. Pendant ce temps le groupe folklorique de Breuillet mettait de l'ambiance sur la place avec ses danses et ses musiciens.



17 Juin : Ecole élémentaire

C'est au tour de l'Ecole Elémentaire d'organiser son exposition et de vous inviter à fréquenter quelques instants ses bancs.

18 Juin : Cérémonie de l'appel

Au monument aux morts, a eu lieu la cérémonie de l'Appel du "18 Juin" du Général De Gaulle.

21 Juin : Fête de la musique

Comme dirait certain chanteur : "Toute la musique que j'aime." a mobilisé un grand nombre de personnes sur la Place de la Mairie.

Cette fête a eu le privilège de réunir autour d'un podium un grand nombre de musiciens talentueux de tous âges.

L'ambiance "saucisses-merguez" a prévalu avec bonheur sur le "Costume-Cravate" *A la prochaine !!!*



23 Juin : Récital en l'Eglise

La Section Musique de l'ASLS a organisé un récital en l'église de Sermaise, afin de promouvoir son action, et offrir à ses jeunes artistes l'émotion de jouer en public tout en bénéficiant d'une sonorité exceptionnelle.

9 Décembre : Téléthon

Une équipe de dix jeunes, entraînée par un Maire très dynamique, ont construit une trottinette à quatre places pour participer au téléthon. Partant de leur pays : Saint-Jean-le-Fléchar (Mayenne) à 4 h du matin, elle s'était donnée pour but de rejoindre dans la soirée à 290 km de là, la ville d'EVRY.

Une halte d'une demie-heure avec changement d'équipe était prévue à Sermaise. Notre Mairie les accueillait avec leur intendance. Une collation leur fut servie tout en échangeant quelques impressions. Ils avaient déjà recueilli sur leur parcours 35.000 F. A dix huit heures trente ils repartaient déjà sur leur drôle de machine, s'enfonçant dans le noir glacé, en direction d'EVRY.



21 Décembre : Noël des écoles

Les enfants furent fascinés par la voix de l'animatrice, ses déguisements, les marionnettes, la musique et les décors changeants. Ce fut un beau spectacle. Le Père Noël distribua à chacun un petit cadeau et puis il y eut le goûter pour clôturer ce bel après-midi. Les vacances de Noël commençaient.

19 Novembre : Inauguration

Les diverses élections (présidentielle, municipales, sénatoriales) ont empêché d'organiser plus tôt les inaugurations du beffroi, du Groupe Scolaire et des Salles réservées aux Associations et au Club des Anciens.



Notre modeste Commune a cependant réussi à attirer pour cette inauguration : Mr. DE BOISHUE ancien Ministre, Mme Geneviève COLOT Député de la 3^e circonscription, Mr. Max MAREST, Mr. TAPIA représentant le Sous-Préfet d'Etampes (Mr. DE BOISDEFFRE), Mr. MAIREAU Inspecteur Départemental de l'Education Nationale ainsi que des Maires des villages avoisinants.

BEFFROI

Sa restauration était devenue indispensable pour permettre à sa cloche : "Marie-Anne" de se faire à nouveau entendre (voir l'article spécifique).

GROUPE SCOLAIRE

Sous l'impulsion de M. Georges DEBONO, Maire à cette époque, la Commune s'est rendue propriétaire de l'ancienne école SNCF. Sans ménager sa peine malgré ses 81 ans, il veilla chaque jour, durant de longues heures, à l'élaboration des 4 classes élémentaires et des trois classes primaires qui devaient accueillir dès septembre 91 nos écoliers.

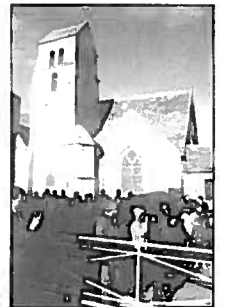
En 1995, une partie de l'école maternelle a été remodelée. Ont été créés : une nouvelle classe, ainsi qu'un dortoir.

Afin de rendre hommage à M. DEBONO, il a été décidé de baptiser le Groupe Scolaire : "Groupe Scolaire Georges DEBONO".

Après avoir dévoilé la plaque de marbre scellée à la porte d'entrée, chaque personnalité tint à dire son mot. A l'issue des discours, une visite rapide des deux écoles, a permis à ceux qui ne les connaissaient pas de découvrir les travaux réalisés jusqu'à ce jour.

SALLES "PAUL BLOT"

Les deux salles situées en face de l'église, ont été restaurées pour être mises à disposition du Club des Aînés et de différentes Associations. Elles ont été baptisées "Salles Paul BLOT" en mémoire de cet ancien Maire lui aussi très apprécié.



16 Décembre : Repas des anciens

Comme chaque année, ils ont été près d'une centaine à venir déjeuner à la Salle Polyvalente. Rien ne manquait pour rendre l'ambiance agréable : le sapin, la musique, la salle et les tables joliment décorées, avec à chaque place, un menu en forme de parchemin, réalisé par les enfants de CM2 l'Ecole Elémentaire.

Après s'être saisi de son apéritif, chacun gagnait prestement sa place pour retrouver les ami(e)s.

Un album de deux cents photos circula qui permettait de revoir les repas de Noël des années précédentes : "Souvenirs, souvenirs....".



Les conversations sont allées bon train, et ce fut le temps de danser. Les danseurs parurent plus fatigués que les danseuses, mais l'année prochaine cela ira mieux, puisqu'ils auront un an de moins !!!

11 Janvier 1996 : PRISE D'ARMES



Le régiment de marche du Tchad, cantonné à Montlhéry, a fait l'honneur d'une prise d'armes sur la place de la Mairie en présence de Mme Geneviève COLOT député, de Max MAREST Vice-Président du Conseil Général, de Gérard HAUTEFEUILLE et de ses Conseillers Municipaux, ainsi que des représentants des Associations d'anciens combattants.

Lors de l'allocution, les faits d'armes des

hommes du Maréchal Leclerc ont été évoqués. A son issue, la fourragère a été remise par les autorités civiles, à la nouvelle promotion, baptisée Roger COUSEY (jeune combattant de 17 ans tombé en Alsace en 1944).



Le régiment a ensuite défilé dans les rues du village, malgré une pluie battante. Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.

La Commune a reçu à cette occasion, la médaille du régiment du Tchad.



Commémoration du 19 Mars 1996

Mr. le Président, chers Camarades de la FNACA,
Mesdames, Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,
Mesdames, Messieurs.

19 Mars 1962,
19 Mars 1996.

Voici 34 ans ce soir, que le cessez-le-feu était proclamé, mettant fin officiellement à la guerre d'Algérie.

En ce moment de recueillement, comme depuis 34 ans, nous nous souvenons de nos 30.000 Camarades, morts pour la France en Afrique du Nord et y associons toutes les victimes civiles prisent dans le tourbillon de ce conflit.

Que cette journée du 19 Mars, soit la reconnaissance de la Nation envers les Familles dont les fils, jeunes appelés du contingent ou engagés, ont péri en accomplissant leur devoir.

Honneur à ceux qui sont morts pour la France. Que leur sacrifice soit le garant de la paix en France et dans le monde.



Vive la France !

A propos de l'inauguration du BEFFROI

La Marie-Anne

Présentation

Fondue et baptisée Marie-Anne en l'an de grâce 1532, sous le règne du Roi de France François 1^{er}, la cloche de l'Eglise Notre-Dame de Sermaise est inscrite sur la liste des objets mobiliers, au titre des Monuments Historiques, en date du 1^{er} août 1983.

Si le timbre de la cloche fait partie du patrimoine sonore dont les habitants du monde rural ont été bercés depuis leur tendre enfance, l'instrument en tant que tel est peu connu puisque difficilement accessible dans le haut de la tour.

Il nous a paru intéressant de rassembler les éléments nécessaires à une meilleure compréhension de l'histoire et de la fabrication des cloches, en portant une attention toute particulière à "Marie-Anne".

Histoire des cloches

La cloche est l'un des plus vieux instruments sonores que nous connaissons. On en trouve des traces en Asie, il y a 4.000 ans dans des sépultures. Les chinois, 1.400 ans avant notre ère, savaient déjà fondre des clochettes en bronze.

La Bible, elle-même, nous apprend que le Grand Prêtre Aaron portait une tunique au bas de laquelle se balançaient des clochettes d'or (chapitre 28 de l'Exode).

C'est seulement au IV^e siècle de notre ère que les chrétiens commencèrent à se servir de cloches, la religion catholique ayant été reconnue par l'Edit de Milan en 313 et soutenue par l'Empereur Constantin le Grand.

Dès lors, la cloche fait partie intégrante de la vie liturgique et rythme le cycle journalier des prières. De son rôle purement religieux, elle évolue vers d'autres fonctions plus laïques : appels en cas de danger, d'incendie, de guerre, d'épidémie, de rassemblements de toutes sortes, guide les voyageurs, elle appelle les fidèles aux cérémonies religieuses.

Elle sonne la naissance, accompagne et rythme la vie dans ce monde sans heure, ponctué par le lever du jour et la tombée de la nuit.

Elle règle les moments de travail et de repos par les matines et l'angélus, puis accompagne l'homme à sa dernière demeure au son du glas.

La cloche fait partie, jusqu'à une période récente, de la vie quotidienne, étant associée aux différentes étapes de l'existence.

C'est pourquoi elle était, et est encore, baptisée et bénie traditionnellement par l'évêque en recevant, à cette occasion, un prénom de baptême et la protection de parrains et de marraines dont les noms sont généralement inscrits dans l'airain.

Au cours du temps, les cloches ont peu à peu disparu à la suite des convoitises des marchands de canons, surtout durant la période révolutionnaire où elles représentaient la richesse d'un clergé dont il fallait s'emparer. En général, une seule cloche existe encore là où deux à quatre avaient leur place. C'est le cas du beffroi de Sermaise.

Les moyens de communications modernes, la fermeture d'édifices culturels par manque de fréquentation, ont rendu inutile le service des cloches. De ce fait, elles n'ont pas été entretenues et remplacées lorsque le besoin s'en faisait sentir, ce qui a abouti à leur dégradation.

A l'heure actuelle, quelques espoirs de renouveau se font jour sous la forme d'associations de sauvegarde et de la

création au niveau du Ministère de la Culture commission chargée de répartir quelques subventions au titre du patrimoine campanaire protégé par le statut des Monuments Historiques (c'est le cas de Marie-Anne).

Une prise de conscience a lieu et un recensement du patrimoine campanaire est en cours sur toute la France, dans le but de connaître et de protéger ce qui peut encore l'être.

Comment une cloche comme Marie-Anne prenait-elle naissance au XVI^e siècle ?

Les fondeurs

A cette époque, les fondeurs de cloches se déplaçaient dans la paroisse commanditaire et coulaient l'instrument sur place. L'emplacement du coulage se choisissait soit dans l'église même, ce qui permettait une mise en place plus facile, soit à proximité, ce qui nécessitait un échafaudage conséquent pour amener et lever la cloche à la place désignée.

Les fondeurs à cette époque portaient le nom de saintients ou saineniers, ou encore senhiers, des mots qui dérivent du latin signum désignant la cloche dans les premiers textes.

On possède plusieurs généalogies de familles de fondeurs. Les plus célèbres d'entre elles étaient les "Lorrains" qui pendant au moins deux siècles ont parcourus la France, l'Allemagne, les Flandres, la Suisse, l'Italie. L'une des familles de fondeurs nous est bien connue : celle des Cavailler, originaire d'un village picard dont les productions se sont réparties du XVI^e au XVIII^e siècles.

Naissance d'une cloche

Au début de notre siècle, 15 fonderies de cloches étaient encore en activité en France. Il n'en reste, à l'heure actuelle que trois : Cornille-Havard à Villedieu-les-Poêles, D. Bollée à Saint-Jean-de-Braye, Pacard à Annecy.

Quatre opérations sont nécessaires à la fonte d'une cloche : le moulage, la coulée, la finition, l'accordage.

Après avoir choisi l'emplacement du travail, on creusait un trou de la hauteur de la future cloche (environ 1m pour Marie-Anne) et d'un diamètre supérieur à celui de l'instrument (pour pouvoir tourner autour).

Le moulage

L'opération dite du moulage se décompose comme suit :

- Fabrication du "noyau" ou espace du creux intérieur où le battant se balancera. Ce noyau se composait soit de briques recouvertes d'argile, soit de plâtre de Paris, mélangé à de l'argile.
- La "fausse cloche", partie occupant la place du métal jusqu'au moment de la coulée. Elle se compose de cire qui, sous l'action du feu, fond et laisse la place au bronze. C'est sur cette fausse cloche que sont appliquées les ornements et écritures. Puis l'on pique, à travers la cire et jusque dans le moule, de longues aiguilles de bronze qui ont pour but de maintenir en place l'écartement entre le noyau et la chape.
- La "chape" constituée d'argile, de chanvre et de plâtre de Paris (appelé plâtre grossier) vient recouvrir la "fausse cloche" et forme, avec le noyau, les deux murailles de terre cuite.

Le métal viendra entre les deux murailles, prendre la forme désirée (donnée préalablement par le calibre dont le profil correspond à celui de la cloche finie) sachant que la tonalité et le poids ont été approximativement calculés.

Une fois les moules mis en place, on allume un feu dans le noyau, ce qui provoque la fonte des cires de la fausse cloche qui laissent leurs empreintes en creux dans la chape.

La coulée

L'alliage préparé est un bronze composé d'environ 78% de cuivre pour 22% d'étain et porté à une température de 1050°. Le métal en fusion est versé dans le moule par un chenal qui le conduit. Les gaz enflammés s'échappent, le métal prend sa place.

Il faudra attendre cinq à six jours après la coulée, pour soulever le moule et le briser. La cloche apparaît alors grise et noire.

Les finitions

Un travail de finition reste à faire, composé d'un sablage, d'un ébarbage, d'un meulage et enfin d'un polissage qui donneront à la cloche son bel aspect clair et brillant.

L'accordage

On procède alors à la délicate opération de l'accordage. Autrefois, à l'époque de la fabrication de Marie-Anne, cette opération se faisait à l'oreille, à l'aide d'un diapason.

Si l'accordeur voulait abaisser le son (un partiel), à l'aide d'un burin et à un endroit bien déterminé, il enlevait une portion de métal à l'intérieur de la cloche jusqu'à obtenir la note préalablement choisie.

Mais le coup de burin est irréparable (aujourd'hui comme autrefois) car il ne peut être question de rajouter du métal. Ce travail d'accordeur nécessitait et nécessite toujours, malgré les techniques nouvelles, une très grande précision. Les contrats passés entre les commanditaires et les fondeurs prévoient encore aujourd'hui une reconnaissance de l'exactitude de l'accordage des cloches fondues.

Auparavant, si l'essai n'était pas concluant et si la chose ne pouvait être rattrapée, il y avait de ce fait rupture du contrat et obligation de refondre la cloche trouvée "mal accordante".

Calcul d'une cloche

Notre Marie-Anne, quant à elle, du fait de ses dimensions (Ø 1,16 m à sa base, hauteur hors tout 1,13 m) et de son poids 988 kg, se classe parmi les cloches moyennes de notre région.

Le poids se détermine suivant la formule ci-dessous :

(Ø maxi intérieur) 2 en m x l'épaisseur en mm (au point de frappe) x un coefficient de 9,18.

Deux coefficients sont à prendre en compte pour le calcul du poids propre :

a. 9,18 pour les cloches fondues avant la Révolution française,

b. 8,446 pour les cloches fondues après.

Ces informations ont été données par les professionnels et ne peuvent représenter qu'une approximation, à quelques kilos près.

Marie-Anne

Notre Marie-Anne possède une note égale à Fa 3ème octave. Les inscriptions se trouvant sur sa circonférence sont en caractères gothiques et nous en reproduisons la signification en lettres courantes :

JE FUIMES FAICTES MARIE ANNE PAR LES HABITANTS DE SARMAISES ML XXXII

Hormis la date de 1532, ces caractères gothiques viennent confirmer, s'il en était besoin, le style d'écriture du XVI^e siècle.

Cette cloche présente, à l'heure actuelle, un tassement du métal au point de frappe du battant et aurait besoin, sous peu, d'être tournée d'un quart de circonférence.

En effet, non seulement le son n'est plus le même que celui d'origine, mais des fissurations pourraient apparaître si nous ne prenions pas garde d'effectuer cette opération. Une fissure lui serait en effet fatale.

Trace primordiale du passé de notre village, elle a sonné pour bien des générations depuis 452 années. Son timbre continue de nous charmer et de nous faire éprouver ce besoin de communion et de participation qui, de tous temps, a animé les hommes du monde rural.

Jean-Jacques IMMEL (*Bulletin Municipal de 1985*)

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE...

Le Conciliateur de Justice peut vous être utile si vous êtes en désaccord avec une personne (physique ou morale) et si un procès vous paraît disproportionné d'avec l'importance du problème.

peut vous aider à régler à l'amiable les litiges de la vie quotidienne....

Le Conciliateur peut intervenir dans de nombreuses affaires sans limitation des sommes en cause : problème de mitoyenneté, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage ou de famille, le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, mauvaise exécution d'un contrat....

afin d'éviter que les situations conflictuelles deviennent irréversibles.

Auxiliaire de justice, il est nommé par la Cour d'Appel de Paris, il est assermenté et soumis à l'obligation de réserve.

"Homme de Paix", il est à l'écoute des personnes physiques et morales, il analyse objectivement les conflits réels ou latents et propose un arbitrage constaté par écrit.

Le recours à ses services est entièrement gratuit.

Monique HILLION, Conciliateur pour le Canton de SAINT-CHERON,

reçoit : tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30 à la Mairie de SAINT-CHERON (67.56.67.63),

tous les mercredis de 14 h 45 à 16 h 45 à la Mairie de BREUILLET - Maison des Larris (69.94.60.40).

Il est aussi qualifié pour aider à la rédaction de tous types de lettres.

ENCOMBRANTS

Il s'agit d'une façon générale, des déchets ménagers usuels qui ne sont pas habituellement pris dans le cadre de la collecte des ordures ménagères (ou d'une collecte sélective).

Cette définition exclut catégoriquement :

- les ordures ménagères,
- les déchets industriels et commerciaux issus des entreprises ou artisans,
- les déchets liquides, les déchets toxiques, les déchets infectieux, (système Kangourou),
- les gravats, matériaux de construction, les déchets de jardinage, les coupes d'arbres et d'arbustes (sauf en petites quantités).

Par ailleurs, sont également exclus en raison de leur dimension, de leur poids ou de l'impossibilité de les charger :

- les carcasses ou épaves de voitures ou pièces importantes (moteurs, boîtes de vitesses, carrosseries, etc.),
- les objets trop volumineux (la taille maximum est d'environ 2 m x 1.5 m),
- les objets trop lourds : ils doivent pouvoir être soulevés par 2 personnes, donc ne pas dépasser **80 à 100 kg**,
- d'une façon générale, tous les déchets dont le chargement, le transport ou la destruction constitue un danger pour le personnel, la population, l'environnement ou le matériel.

QUELQUES EXEMPLES D'OBJETS ENCOMBRANTS

LISTE DES OBJETS ENCOMBRANTS COLLECTES

- meubles,
- machine à laver, lave-vaisselle, réfrigérateur,
- sommiers et matelas,
- ballons d'eau chaude,
- divers objets électroménagers, etc.

LISTE DES OBJETS ENCOMBRANTS NE POUVANT PAS ETRE COLLECTES

- bidons d'huile,
- gravats,
- pots de peinture,
- batteries,
- toutes pièces de voiture ou de moto.

Les prochains ramassages des encombrants auront lieu :

- le 30 Mai 1996,
- le 18 Septembre 1996.

Dans la mesure du possible, n'encombrez pas les trottoirs avant la veille au soir du ramassage. Il est demandé une grande attention aux personnes qui se débarrassent de certains objets et à celles qui farfouillent pour trouver leur bonheur, de ne pas étaler n'importe comment les encombrants sur la voie publique. Des enfants entre autres peuvent se blesser.

KANGOUROUS DE L'ESSONNE

Cette collecte est réalisée par les "Kangourous de l'Essonne".

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, les différents produits amenés tout au long de l'année 1995.

Sur 350 tonnes collectées dans le Département, Sermaise a contribué pour 1109 kg.

Sur l'ensemble des 128 Communes, notre Village est classé 17^e au niveau de la quantité de produits amenés par habitant, bien que le nombre de Visiteurs ait diminué (81 en 1995 contre 128 en 1994).

Poids en kg	Janv. 95	Fév. 95	Mars 95	Avr. 95	Mai 95	Juin 95	Juil. 95	Août 95	Sept. 95	Oct. 95	Nov. 95	Déc. 95	Total 95	% 95	Total 94	% 94
Peintures	2.00	2.00		4.00	8.00	20.00	14.00		30.00		14.00		94.00	8.48	171.00	27.40
Huiles	10.00	25.00	14.00	41.00	12.00	150.00	38.00		116.00		30.00	10.00	446.00	40.22	232.00	37.18
Batteries		26.00	13.00	26.00	48.00	60.00					1.00		174.00	15.69	111.00	17.79
Médicaments	1.00	1.00		1.00	1.00		2.00		2.00		2.00		8.00	0.72	22.00	3.53
Non identifiés										200.00	1.00		201.00	18.12		
Piles	2.00	3.00	2.00	7.00	16.00	6.00	2.00		24.00	11.00	5.00	6.00	84.00	7.57	40.00	6.41
Solvants									5.00	40.00		3.00	48.00	4.33		
Acides							3.00						3.00	0.27	5.00	0.80
Aérosols	2.00	3.00	2.00	4.00	7.00	7.00	2.00		10.00	2.00	1.00		40.00	3.61	42.00	6.73
Pesticides											5.00		5.00	0.45		
Produits photo																
Radio		1.00		3.00					2.00				6.00	0.54		
Bases															1.00	0.16
Phyto/cosmét.																
Antigel																
Néon/thermom.																
TOTAL	17.00	61.00	31.00	86.00	92.00	243.00	61.00		189.00	253.00	57.00	19.00	1109.00	100	624.00	100
Nbre Visiteurs	4	7	4	16	9	8	6	6	13	5	6	3	81		124	

ASSAINISSEMENT

La Commune est pratiquement assainie à 100% (tout à l'égout). Il ne reste que quelques habitations où nous rencontrons des difficultés pour les raccordements : éloignement du réseau, contre-pente, etc.

Lors des mois de Novembre et Décembre 1995, une campagne de surveillance du réseau public et privé s'est déroulée par l'intermédiaire de la Société des Eaux de l'Essonne et la SEEGT.

Un rapport sera établi où seront mentionnées les anomalies qui sont principalement :

- les inversions de branchements individuels sur le réseau public,
- la présence d'eaux usées dans le collecteur d'eau pluviale,
- la présence d'eaux pluviales dans le collecteur d'eaux usées.

Le traitement de nos eaux usées s'effectue à Valenton. Les périodes pluvieuses entraînent une forte augmentation de volume et provoquent un engorgement. Ainsi, y a-t-il risque de rejet d'eaux non traitées dans la Seine. Les conséquences sont la pollution du fleuve, ainsi qu'un surcroît inutile de traitement dont chaque consommateur d'eau doit s'acquitter.

D'autre part, le rejet d'eaux usées dans le collecteur d'eaux pluviales dégrade la qualité des eaux de l'Orge.

Convaincu de la nécessité de la qualité de notre environnement et de la maîtrise du coût du traitement des eaux usées. Certains propriétaires devront effectuer des modifications pour être en conformité.



VOIRIE

Les restrictions budgétaires avaient réduit, ces dernières années, le programme des travaux de voirie.

Toutefois, en 1995, grâce à une gestion rigoureuse, le Conseil Municipal a décidé de reprendre le cours normal de ces investissements.

Outre quelques réalisations ponctuelles : bouchage de "nids de poule", gravillonnage partiel à l'enduit, c'est au cours de l'été que le principal chantier s'est déroulé :

■ Gravillonnage :

- entre Le Mesnil et La Rachée,
- du carrefour de La Rachée à la limite de Saint-Evrault,
- le Mesnil et Blancheface.

■ Enrobé bitumeux :

- route de la Charpenterie

Coût de ces travaux : 287.173,42 F TTC

Subvention : 86.152,03 F TTC

A la charge de la Commune : 201.021,39 F TTC

Le saviez-vous ? Trois tonnes de sel sont nécessaires pour couvrir le réseau routier de la Commune à chaque jour de verglas ou de neige.



FORET

La Commune de SERMAISE est propriétaire de 39 ha, 62 a, 75 ca de bois, en quatre massifs séparés. Ils sont soumis au régime forestier.

A l'automne 1995, la Commune a chargé l'Office National de la Forêt (gestionnaire), d'établir un rapport détaillé de la situation, ainsi qu'un plan d'exploitation sur plusieurs années.



EVOLUTION DES REVENUS DECLARES DES HABITANTS DE SERMAISE EN 1990/1995

En février de chaque année, une déclaration des revenus imposables de l'année précédente est faite par tous les foyers fiscaux. Il est intéressant de comparer la moyenne des revenus imposables par habitant en 1990 et en 1995.

Cette moyenne est obtenue en divisant le total des revenus imposables par le nombre d'habitants du recensement de 1990.

Il est rappelé ce qui suit :

- 1°/ la déclaration faite en 1990 est relative aux revenus de l'année 1989,
- 2°/ la déclaration faite en 1995 est relative aux revenus de l'année 1994,
- 3°/ le franc de 1989 n'est pas comparable au franc de 1994 puisqu'il y a eu érosion de ce franc à cause de l'inflation entre ces années. Les comparaisons doivent se faire en francs constants :

1 Franc de 1989 représente 1,14 Francs pour 1994.

Les résultats de 1989 ont donc été multipliés par 1,14 pour les transformer en francs de 1994 et ainsi pouvoir comparer les deux moyennes.

• 3 Communes ont vu leurs moyennes de revenus imposables diminuer de 10 à 20% entre les deux périodes,

• 8 Communes au contraire ont vu leurs moyennes croître,

- 2 Communes ont augmenté leur moyenne de + 20%,

- 4 Communes ont augmenté de - 20% à + 10%,

- 2 Communes ont augmenté de - 10%.

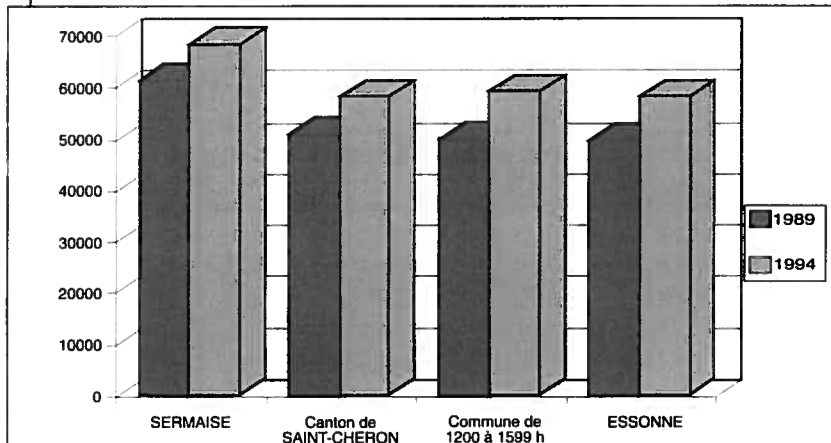
La comparaison pour les deux époques, des moyennes du canton et celle de Sermaise, nous voyons que l'écart entre les deux s'est agrandi en faveur de Sermaise.

en Frs de 1994		
Désignation	1989	1994
Canton de St Chéron	52898	57016
Sermaise	61006	66763

Classement de SERMAISE dans les Communes ayant une population voisine entre 1200 et 1599 habitants :

11 communes de l'Essonne en font partie.

La moyenne des revenus imposables par habitant se situe très en dessous de celle de Sermaise.



EVOLUTION DE LA MOYENNE DU REVENU IMPOSABLE DE SERMAISE entre 1989 et 1994 :

Moyenne des Revenus déclarés

de 1989 en francs 1994 : $53514 \times 1,14 = 61.006 \text{ F}$

Moyenne des Revenus déclarés en 1994 : 66.763 F

soit une augmentation de 9,44%

en francs constants entre 1989 et 1994

EVOLUTION DE SERMAISE PAR RAPPORT à l'ensemble des Communes de Canton de St-Chéron

Le Canton de St-Chéron comprend 11 Communes de population assez différente.

En 1990 Sermaise était 3^e sur 11 dans le classement des moyennes du revenu imposable après le Val Saint Germain et Saint Yon. En 1995, Sermaise se trouve 2^e après St Cyr sur Dourdan.

L'évolution de la moyenne des revenus imposables des communes du Canton est de + 7,78%.

en Frs de 1994		
Désignation	1989	1994
Communes de 1200 à 1599 hab.	49883	58125
Sermaise	61006	66763

L'écart en 1989 était de 18,3%, il a diminué mais il reste important 12,9%

Classement de SERMAISE dans le département :

Sur les 196 communes de l'Essonne, le classement décroissant donne la place de 23^e pour la moyenne des revenus imposables de 1989 et 26^e pour celle de 1994.

en Frs de 1994		
Désignation	1989	1994
Moyenne des 196 communes	49589	57253
Sermaise	61006	66763

L'écart entre la moyenne des 196 communes et celle de Sermaise s'est réduit. Il est passé de 23,0% en 1989 à 16,6% en 1994.

• 24 Communes sur 196 (soit 12,2%) ont eu leur moyenne de revenus imposables diminué entre 1989 et 1994,

• 48 (24,5%) ont eu une augmentation inférieure à 10%, c'est le cas de Sermaise (9,44%),

• 59 (30,1%) ont eu une augmentation comprise entre 10 et 19,9%,

• 65 (32,8%) ont eu une augmentation supérieure à 20%.

Il faut observer que la moyenne des revenus de Sermaise en 1989 était très haute et il est donc normal que cette progression se ralentisse.

FINANCES COMMUNALES 1994 - 1995

COMPTE ADMINISTRATIF 1994

(Résultat de clôture)

Les chiffres représentent la réalité par opposition aux prévisions qui font l'objet des Budgets primitif et supplémentaire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Denrées et fournitures (Carburant, combustible, fournitures, voirie, bureau, scolaire)	518.227,36 F
Frais de personnel (Personnel et charges sociales)	1.557.513,84 F
Impôts et taxes (Impôts fonciers, vignettes automobile)	14.343,59 F
Travaux et Services extérieurs (Réseaux, matériel, outillage, énergie, assurances)	762.156,38 F
Participations, contingents (Aide sociale, SIVOM, SICTOM, Syndicat des eaux, Transp. scolaire)	1.073.470,73 F
Allocations et subventions (Subventions aux Associations locales et CCAS)	113.643,01 F
Frais de gestion générale (PTT, cotisations, documentation indemnités Maire et Adjoints)	303.203,86 F
Frais financiers (intérêts d'emprunts)	768.410,09 F
Total	5.110.968,86 F

RECETTES

Produits de l'exploitation (Taxes OM, cantine scolaire)	847.461,00 F
Produits domaniaux (Concessions, locations)	90.090,00 F
Produits financiers (Revenus des titres et des rentes)	50,00 F
Recouvrements et Subventions (Participations d'autres collectivités)	449.959,86 F
Dotation de l'état (Dotation de fonctionnement, instituteurs, décentralisation)	1.015.470,00 F
Impôts directs (Droit de mutation, Taxes sur l'électricité)	233.053,25 F
Contributions directes (TA, TFB, TFMB, TB, autres compensations)	2.880.562,00 F
Produits Exceptionnels	21.437,87 F
Produit antérieur	772.647,51 F
Total	6.310.731,49 F

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 1.199.762,63 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursements d'emprunts (Capital)	379.739,95 F
Acquisition de terrains (Terrain du Quesnois)	600.000,00 F
Acquisition Matériel, Mobilier (Incendie, scolaire, administration)	34.014,07 F
Travaux de Bâtiments	228.475,49 F
Travaux de voirie et réseaux	158.821,24 F
Total	1.401.050,75 F

RECETTES

Autres participations (TLE, FCTVA, dotation équipement)	397.924,58 F
Aliénation biens meubles/immeubles	760.000,00 F
Subventions (Etat, Département, Région)	152.156,15 F
Produit antérieur	568.914,46 F
Total	1.878.995,19 F

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 477.944,44 F

Le compte Administratif de l'année N est publié l'année N+1

Exemple :
CA 94 publié et voté en 95 avant le 30/06/95

BUDGET 1995

(Budget primitif et supplémentaire)

Prévision de dépenses et recettes en fonctionnement et investissement pour 1995.

FONCTIONNEMENT : 6.767.732,61 F

DEPENSES

		%
1 Denrées et fournitures	471.400,00 F	6,96
2 Frais de personnel	1.605.484,44 F	23,73
3 Impôts et taxes	16.521,00 F	0,25
4 Travaux et Services extérieurs	759.314,16 F	11,22
5 Participations contingents	1.572.933,10 F	23,25
6 Allocations subventions	70.423,18 F	1,05
7 Frais de gestion générale	357.259,18 F	5,27
8 Frais financiers	660.136,56 F	9,75
9 Produits antérieurs	24.616,55 F	0,36
10 Prélèvement sur recettes ordinaire	1.229.644,44 F	18,16

RECETTES

		%
1 Produits de l'exploitation	906.580,00 F	13,39
2 Produits domaniaux	88.433,33 F	1,30
3 Produits financiers	50,00 F	0,05
4 Recouvrements subventions	428.980,22 F	6,33
5 Dotation globale fonctionnement	949.451,00 F	14,02
6 Impôts indirects	256.733,88 F	3,79
7 Impôts directs	2.905.922,55 F	42,93
8 Produits antérieurs	1.231.581,63 F	18,19

INVESTISSEMENT : 3.161.756,02 F

DEPENSES

		%
1 Frais d'études	45.000,00 F	1,43
2 TLE	24.215,00 F	0,77
3 Emprunts Remboursement	518.337,83 F	16,39
4 Acquisition Meubles	81.830,35 F	2,59
5 Travaux bâtiment/génie civil	2.405.472,84 F	76,08
6 Dépenses imprévues	86.900,00 F	2,74

RECETTES

		%
1 Produits antérieurs	477.944,44 F	15,12
2 Subventions d'équipement	876.714,30 F	27,79
3 Prélèvement sur recettes ordinaire	1.229.644,44 F	38,89
4 Vente terrain	450.000,00 F	14,23
5 Assurances vitraux	49.235,00 F	1,55
6 Participation travaux d'équipement	78.217,37 F	2,48

L'analyse des sections de fonctionnement et d'investissement a permis d'établir les présentations ci-après destinées à mieux visualiser la destination des dépenses et l'origine des recettes.

D'OU VIENT L'ARGENT EN 1994

Impôts indirects	2.880.562,00 F	35,17 %
Dotation subvention	1.565.550,73 F	19,11 %
Produit des Services du patrimoine	1.408.998,73 F	17,20 %
Excédents antérieurs	1.314.561,97 F	16,38 %
Vente Immeuble	760.000,00 F	9,30 %
Impôts directs, Taxes diverses	233.053,25 F	2,84 %
	8.189.726,68 F	100,00 %

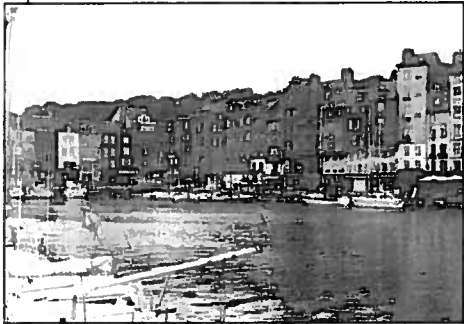
A QUOI SERT L'ARGENT EN 1994

Pour 100 F

Frais de personnel administratif et technique	23,91 F	Dettes : Remboursement d'emprunts capital + intérêts	17,63 F
Transports scolaires	3,11 F	Contingents SIVOM, Syndicat de l'Orge	4,85 F
Bâtiments, Travaux	3,62 F	Impôts fonciers	0,22 F
Ordures ménagères	9,30 F	Service administratif	3,84 F
Aide Sociale	1,93 F	Scolaire, Restauration	7,98 F
Travaux voirie et réseaux	3,71 F	Acquisition matériel mobilier	0,86 F
Energie (gaz, eau, EDF)	5,90 F	Entretien matériel	0,46 F
Fêtes et cérémonies	0,32 F	Subventions associations	0,47 F
Acquisition terrain	9,21 F	Assurances	1,47 F
Divers	1,47 F	PTT	0,54 F

SORTIE DES AINES AU PONT DE NORMANDIE

Gros succès cette année pour notre promenade annuelle qui s'est effectuée le 27 Septembre. Il a fallu deux cars pour transporter nos courageux Sermaisiens, décidés coûte que coûte à aller admirer le Pont de Normandie, malgré un temps maussade.



Après DREUX, le Clos Saint-Gratien situé à HONFLEUR fut l'auberge charmante, qui dans un lieu tranquille et verdoyant, nous a accueilli pour le déjeuner. Son décor rustique, les nappes et les serviettes roses, et l'excellent menu qui nous fût servi, nous permis de voir la vie en... Devinez ?

Piscine intérieure et piscine extérieure auraient fait oublier sans peine que les plages de Deauville et de Trouville se situaient à moins de dix minutes de route.

Alphonse Allais, Henri de Régnier, Eric Satie n'étaient hélas plus là pour nous accueillir à Honfleur, ni même Eugène Boudin qui sut si bien peindre les ciels normands et la lumière si particulière qui s'en dégage.

Arrivés sur le port, chacun pu faire une petite promenade quelque peu digestive.

De nouveau embarqués, nous ne tardèrent pas à apercevoir l'objet de notre déplacement, bien campé sur ses piliers porteurs.

186 haubans en câbles d'acier de 16 cm de diamètre assurent l'équilibre de ce monstre de 2141 m de longueur et d'une largeur de 28,5 m, possédant une travée centrale de 856 m à 50 m au-dessus de l'eau.

Cent ingénieurs, plusieurs milliers d'ouvriers et six années furent nécessaires à son élaboration et à sa construction qui se termina en 1994.

Après avoir prêté leur savoir-faire aux chantiers les plus audacieux, dont : la sauvegarde de la flèche abbatiale du Mont St Michel, la restauration de la Statue de la Liberté, la construction de la pyramide du Louvre, les ouvriers les plus prestigieux du monde, les Compagnons du Tour de France ont participé à l'élaboration du Pont de Normandie.

Pour la sécurité de tous, l'ensemble des paramètres : température extérieure, vitesse du vent, formation de verglas sont enregistrés pour la sécurité du million et demi de véhicules prévus par an.

L'oiseau "Concorde" qui enjambe l'Atlantique, survole chaque jour l'oiseau "Pont de Normandie" qui enjambe la Seine.



Si Concorde relie la France aux Etats-Unis, Pont de Normandie relie la Normandie au Pays de Caux.

Pont de Normandie, ton architecture sculpte l'espace, ta structure t'émancipe de ton assise terrestre, conquiert le ciel, franchit le fleuve pour redescendre, fier de ta mission, sur la rive opposée.

C'est par son ancêtre, que nous sommes revenus.

C'est le Général De Gaulle qui l'inaugura en 1958.

Tancarville est son nom. Construit à 47 m au-dessus de l'eau, sa longueur est de 1410 m. Il comporte deux parties :

- un pont suspendu à 3 travées : 176 m, 608 m, 176 m.
- un viaduc d'accès sur la rive gauche : 400 m de long, 8 travées indépendantes de 50 m de portée.

Il ne restait plus qu'à repartir vers notre Hurepoix en chantant si possible.



INTERVILLAGES

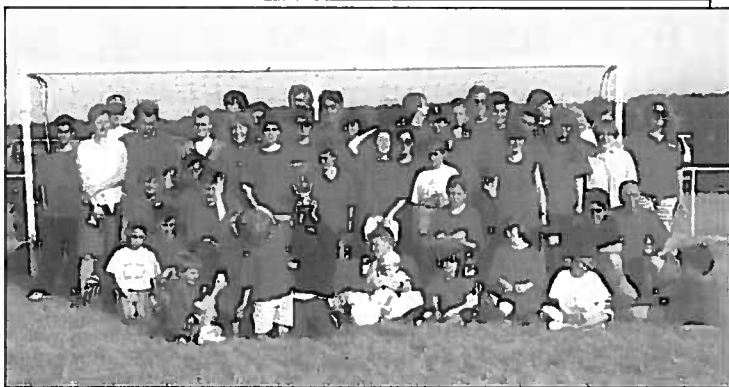
SERMAISE organisera cette année les Intervillages les 1^{er} et 2 Juin 1996.

Une particularité cette année : les challengers ne seront que cinq.

(CORBREUSE, LES GRANGES-LE-ROI, RICHARVILLE, ROINVILLE-SOUS-DOURDAN, SERMAISE)

Nous comptons sur votre mobilisation afin de pouvoir figurer honorablement dans le classement.

Le Comité des Intervillages



FOOTBALL CLUB DE SERMAISE

CATEGORIES JEUNES : Débutants et Poussins

Pour la première année, nous proposons 3 catégories de jeunes joueurs :

- **débutants 1**
(nés du 01.08.88 au 31.12.89)
- **débutants 2**
(nés du 01.08.87 au 31.07.88)
- **poussins 1**
(nés du 01.08.86 au 31.07.87)

Ces trois catégories regroupent au total 25 joueurs.

Les débutants 1 et 2 participent à des plateaux organisés à tour de rôle par des clubs d'un même secteur géographique (Dourdan, Saint-Chéron, Breuillet, Forges, Limours, Sainte-Mesme, Corbreuse et Sermaise). Il s'agit de rencontres amicales entre clubs permettant à nos jeunes joueurs de découvrir la compétition.

Pour nos Poussins, une opportunité nous a permis, pour cette année, de les faire participer au championnat, associés aux Pous-

sins d'Angervilliers. Ils seront ainsi prêts pour défendre les couleurs de notre Commune la saison prochaine.

Tous nos petits footballeurs sont encadrés bénévolement par quatre joueurs :

Christophe COEURET
Alain DENIS
Arnaud ESTEBAN
William SZYMANSKI

L'entraînement de ces jeunes se déroule **tous les samedis**, en dehors des compétitions officielles, de **14 h 30 à 16 h 30**.

CHAMPIONNAT DU DIMANCHE MATIN (CDM)

Equipe composée de joueurs seniors (19 licenciés), engagée en championnat de 3ème division poule B.

Cette équipe est actuellement seconde de son championnat et entend bien finir la saison 95/96 à cette place, ce qui lui permettrait d'accéder en division supérieure.

Elle s'entraîne tous les jeudis à partir de 20 h 00 au Stade de Sermaise en face de la gare.

Nous avons besoin de joueurs (jeunes ou seniors), pour que le FOOT à SERMAISE puisse progresser et se maintenir.

PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !!!!!

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :

- M. ROUSSEL *Président*
64.59.31.47
- M. FOURET *Entraîneur*
64.59.53.76



LE TENNIS DE TABLE A SERMAISE LES EQUIPES EN CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP

PROMO EXCELLENCE

EQUIPE 1
LA FERTE-ALAI
LINAS
MASSY
MENNECY
MEREVILLE
MILLY-LA-FORET
SERMAISE
VIRY-CHATILLON

Responsable/Capitaine :
Jacques HUVEY

HONNEUR

ITTEVILLE
JANVILLE LARDY
LA VILLE DU BOIS
MAISSE
MALESHERBES
OLLAINVILLE
SERMAISE
VIRY-CHATILLON

Responsable/Capitaine :
Michel ROUSSEAU

PROMO HONNEUR

EQUIPE 3
BOISSY-LE-CUTTE
BOISSY-LE-SEC
LA FERTE-ALAI
MEREVILLE
SERMAISE
ST-MAURICE MONT-C.
VIRY-CHATILLON

Responsable/Capitaine :
Victor DA COSTA

MINIMES

ARPAJON
BALLANCOURT
BREUILLET
LA FERTE-ALAI
LA VILLE DU BOIS
MASSY
MENNECY
MORIGNY-CHAMPIGNY
SERMAISE
SAINT-CHERON
ST-MAURICE MONT-C.
SAINT-VRAIN

Responsable/Capitaine :
Michel ROUSSEAU

POUSSINS BENJAMINS

BOISSY-SOUS-SAINT-YON
BREUILLET
ITTEVILLE
LA FERTE-ALAI
LA VILLE DU BOIS
MASSY
MORIGNY-CHAMPIGNY
SERMAISE

Responsable/Capitaine :
Michel ROUSSEAU



COUPE DEPARTEMENTALE : 2 EQUIPES ENGAGEES

Une équipe en catégorie joueurs classés
Une équipe en catégorie joueurs non classés

ATTENTION : Opération "Porte ouverte"

Les Mardis 4 - 11 - 18 - 25 Juin 96 de 20 h 30 à 22 h 00

Renseignements : 64.59.87.52

ESSONNE VERTE - ESSONNE PROPRE

Les 25 et 26 Mars 1995, l'Essonne a été l'un des 9 Départements ayant proposé plus de 50 actions, réalisées par 74 collectivités.

Ainsi l'Essonne s'est largement associée à l'initiative du Ministère de l'Environnement, "Nettoyage de printemps" et à l'opération Essonne verte - Essonne propre.

BILAN :

- 67 actions recensées,
- 8000 participants, 8000 paires de gants distribuées et 22000 sacs poubelles,
- 800 tonnes de déchets collectées dont 40 de Déchets Ménagers Spéciaux (DMS),

■ Les actions ont été organisées par :

- 62 Collectivités locales,
- 3 Associations,
- 1 Etablissement scolaire,
- 1 Club sportif,
- 1 Base aérienne.

■ Types d'actions :

- 25 actions de sensibilisation (expositions...),
- 8 actions de collecte spécifique (piles, batteries, huiles usagées, médicaments),
- 33 actions de réhabilitation de sites (plantations...),
- l'ouverture de déchetteries pendant tout le week-end.

■ Les différents lieux de nettoyage :

- 37% de forêts, bois et chemins,
- 27% de rivières, rigoles et marais,
- 16% de surfaces bâties ou artificialisées,
- 16% de bords de routes,
- 4% divers (plantations).

■ Les déchets :

Les déchets ramassés dans la nature sont souvent d'origine diverses, et ne peuvent plus être recyclés.

L'essentiel de la collecte était composée de déchets courants (emballages, papiers, verres, plastiques), d'encombrants (électroménager), de pièces de véhicules (épaves, batteries...) mais aussi de dépôts de gravats et peintures.



SERMAISE ENVIRONNEMENT

Les 25 et 26 Mars 95

A l'initiative du Ministère de l'Environnement, avec Sermaise-Environnement, les élus, des enseignants, des écoliers et des bénévoles, tous bottés et munis de gants spéciaux, plusieurs tonnes de détritus imputrescibles ont été ramassées et mises en sacs avant que ceux-ci ne soient chargés sur les remorques des tracteurs, puis jetés dans les bennes mises à disposition.

3 Juin : Fête de l'eau

Une expo qui baigne : MERCI Mr METEO !!!!!

Sermaise-Environnement avait organisé, avec l'appui de la Municipalité, cette journée qui comportait diverses activités dont plusieurs expositions : dessins d'enfants, documents prêtés par la Cité de la Villette, photos d'amateurs sur l'Orge et les mares communales, et enfin la projection d'un film.

A l'occasion de cette manifestation, la Municipalité a inauguré le panneau signalétique situé face à la Mairie et concernant le balisage d'un chemin de randonnée propre à SERMAISE. Seul le GR n°1 était à ce jour balisé.

La fête s'est terminée par un bal sur la place de la Mairie.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE SUPERIEURE DE L'ORGE

Le Syndicat Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'Orge gère la branche rivière (Orge, Renarde) jusqu'à Arpajon ainsi que la branche assainissement (collecteur intercommunal des eaux pluviales et eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Vallenton).

Ce syndicat prend part aux différents programmes concernant l'Orge - l'Yvette Vives.

La participation financière de la Commune à ce syndicat pour ces frais de fonctionnement ont été de :

● **Branche rivière :**

61.660,50 F pris sur le budget communal

● **Branche assainissement :**

75.117,40 F pris sur le service d'assainissement.

Dans le programme d'aménagement de la rivière (1995-1999), deux opérations concernent Sermaise :

- l'enrochement des berges en amont du lavoir en rive droite ou le collecteur est près de la berge,
- le curage de l'Orge en amont du Moulin de la Mercerie sur une distance de 1000 m.

Le Syndicat c'est aussi le suivi de la qualité de l'Orge et la Renarde

A cet effet la campagne de mesure 1994-95 a permise :

Une approche globale de la qualité de la rivière

7 points de mesure :

- Amont Dourdan (Moulin Grillon)
- Roinville
- Saint-Chéron
- Breux - Jouy
- Breuillet (aval de la confluence de la Renarde)
- Egly
- Renarde (Moulin de la Briche)

5 campagnes de mesure :

- Juin, Juillet, Septembre, Décembre, Mars

3 approches complémentaires :

- Eau (analyses physico-chimiques et bactériologique)
- Sédiments (recherche des micropolluants métalliques)
- Biologie (peuplements d'invertébrés).

Une interprétation des données selon de nouvelles grilles de qualité

3 grilles de qualité des eaux :

- grille qualité générale
- grille eutrophisation (Azote, Phosphore)
- grille bactériologie

5 classes de qualité :

- 1A excellente
- 1B bonne
- 2 passable
- 3 médiocre
- HC Hors Classe

Objectif de qualité :

- Orge : 1B à l'amont de Dourdan
2 à l'aval de Dourdan

- Renarde : 1A

L'objectif de qualité de l'Orge est pratiquement atteint

Critères de qualité	% de mesures ayant atteint l'objectif de qualité	
	Orge	Renarde
Qualité générale	84 %	40 %
Azote	96 %	0 %
Phosphore	100 %	10 %
Bactériologie	84 %	20 %



Pour la Renarde, la classe 1A objectif de qualité est pratiquement impossible à atteindre du fait des teneurs très élevées en nitrates.

Par contre, la classe 1B pour l'ensemble de l'Orge jusqu'à Arpajon serait un objectif plus ambitieux pour le syndicat : qui correspond à une très légère dégradation de l'amont vers l'aval.

Pas de contamination des sédiments par les métaux lourds sauf en amont de Dourdan où les teneurs en chrome et surtout nickel sont élevées.

L'origine de ces polluants n'a pas été identifiée (peut-être l'autoroute A10), des investigations complémentaires seraient nécessaires pour confirmer cette contamination.

Une qualité biologique relativement faible qui traduit surtout la faible diversité des habitats.

- Amont Dourdan : 6/20
- Aval Dourdan : 12/20
- Saint-Chéron : 7/20
- Villelouvre : 8/20
- Renarde : 12/20

PATCHWORK

Pour la 4ème année, les Dames du Lac ont ouvert leur atelier, et c'est avec passion et entrain, que les kilts se succèdent, donnant à chaque fois l'occasion d'apprendre ou de se perfectionner dans de nouvelles techniques.

Cette réunion d'amitié du mardi matin, prouve que l'on peut trouver un réel plaisir à coudre et à fabriquer quelque chose de ses mains, que même les "non-initiés" apprécient.

L'attrait du patchwork amène cette année, un Congrès International à Lyon durant les quatre jours de l'Ascension. Une soixantaine de pays y participent dont la France, pays qui reçoit.

Il y aura également deux grandes manifestations en Essonne du 5 au 16 Septembre, à Draveil, au Château de Villiers, ainsi qu'une exposition tournante du 16 au 30 Septembre qui aura pour étapes : Gif-sur-Yvette, Evry, Morsang-sur-Orge, Verrières-le-Buisson.

Si vous voulez voir de jolies choses, les Dames du Lac vous conseillent ces visites, et particulièrement celle d'Evry où elles exposeront leurs œuvres.



La Présidente de l'Association "LES DAMES DU LAC" remettant le Patchwork à la ROSIERE 1995.

LE SIVOM du Canton de Saint-Chéron

Le SIVOM ou Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples, met à la disposition des Communes, un nombre non négligeable de services que seul le regroupement rend possible.

Les différents services proposés sont :

- les cars du SIVOM,
- le transport scolaire,
- le passeport pour l'Europe,
- la piscine,
- la "Mission locale des 3 Vallées" (aide à l'emploi).

Notre Commune prend une part active dans ce syndicat par l'action de M. Gérard Hautefeuille, Vice-Président et de M. Jacky Neveu, Délégué. Leurs actions s'effectuent au niveau de la piscine et de l'aide à l'emploi.

Sermaise participe au budget du SIVOM à concurrence de 230.000 F, ce qui la situe à la troisième place derrière Breuillet et St-Chéron.

Cette cotisation est fonction du nombre de classes utilisant la piscine (3 pour Sermaise) et de foyers fiscaux.

Evitez l'absentéisme des enfants ainsi que les dispenses, et profitez des tarifs préférentiels qui vous sont consentis lors d'une utilisation individuelle.

P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols)

En Mars, a eu lieu la dernière réunion du Groupe de Travail concernant le P.O.S. avant enquête publique.

A cette réunion, participaient notamment :

- la Direction Départementale de l'Équipement (DDE),
- la Direction Départementale de l'Assainissement (DDA) d'Evry,
- l'Association de l'Environnement de Sermaise (présente à chaque réunion préparatoire de la Commission d'Urbanisme, réunie pour l'élaboration du P.O.S.).

Par cet article, nous souhaitons attirer votre attention sur les deux points essentiels de la politique souhaitée par les Elus, et qui concernent l'urbanisation.

Comme nous vous l'avons déjà exposé, nous souhaitons :

- conserver un caractère rural à notre Commune, et pour ce, nous présentons un P.O.S. avec une urbanisation modérée, respectant les exigences du schéma directeur et permettant le maintien ou le développement des infrastructures (écoles, etc.),
- limiter la pression fiscale, en créant par l'intermédiaire d'une Zone d'Activités, une source de revenus.

Cette Zone d'Activités serait située sur les terrains compris entre la D 116 et la voie ferrée. Cette zone engloberait "Les Serres de la Vallée" déjà présentement (et qui souhaitent actuellement s'agrandir).

Cette zone comporterait de petites unités artisanales qui s'implanteraient en respectant des règles très strictes concernant l'environnement (hauteur des bâtiments, haies, plantations, etc.).

Lors de la réunion, et selon les prescriptions du S.D.R.I.F. (Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France), la DDE n'a pas semblé très favorable à la création de cette zone d'activités.

Nous espérons cependant obtenir satisfaction, et comptons sur votre soutien lors de l'enquête publique, afin d'obtenir un "Bol d'air" pour notre Commune.

ECOLE FLEURIE

Cette année les CP et les CM2 se sont inscrits au concours des écoles fleuries.

Depuis quelques temps, on peut donc voir les petits jardiniers s'activer autour des plates-bandes et dans le potager !



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRANSPORT DES ELEVES DE LA REGION DE DOURDAN

des Yvelines ont conduit le Syndicat Intercommunal à une économie du prix journalier de

Le 8 Septembre 95 a eu lieu l'élection du Président du Syndicat ainsi que celle des Membres du Bureau. Mme LEROUX (Maire de Richarville) remplace Mme SCHMIT à la présidence. Le Comité syndical, à la demande de la nouvelle Présidente, a donné délégation à son Bureau d'une partie de ses attributions, telles que définies à l'article L122-20 du Code des Communes. Les Représentants de Sermaise jugeant qu'il pouvait y avoir abus de pouvoir, ont voté contre.

Lors de la réunion du 6 Octobre 95, a eu lieu le vote du règlement intérieur. Nous l'avons voté, bien que dictatorial ?? A été élue la Commission de révision des statuts. Une mise au point sur la rentrée a été faite, et le problème de retard des cars desservant Sermaise a été évoqué.

Le 16 Décembre a eu lieu un débat budgétaire pour l'année 95/96. Trois propositions ont été faites. La refonte des circuits pour la rentrée 95/96 ainsi que de deux lignes régulières subventionnées à 90% par le Conseil Général

l'ensemble des circuits. La baisse du coût journalier est l'occasion pour le syndicat de se constituer un fonds de roulement pour pallier au retard des paiements effectués aux transporteurs.

A la réunion du 6 Février 96, le Comité syndical a approuvé à l'unanimité le Compte Administratif 1995. Cependant bien que le budget primitif soit en équilibre à 4.859.096,42 F, ce qui permet de maintenir la participation des communes au même taux que l'an passé soit 1069 F par élève transporté et 6,55 F par habitant, les Représentants de Sermaise, ont estimé que les bilans présentés manquaient de clarté et ne permettaient pas une interprétation spontanée des comptes. Ils se sont abstenus lors du vote. Le retard des cars a été de nouveau évoqué, après une amélioration qui n'a duré qu'un mois.

Etat de la participation de la Commune de Sermaise pour le transport des élèves :

Cotisation syndicale	Nombre d'élèves transportés	Part par élève transporté	Nombre d'habitants	Cotisation par habitant 6,55 F	Total à verser par Commune
200 F	120	128.280 F	1379	9.032,45 F	137.512,45 F

VACANCES et Samedis matins

Samedis avec école	Samedis libérés
4 Mai	11 Mai
18 Mai	25 Mai
1 ^{er} Juin	8 Juin
15 Juin	22 Juin
29 Juin	
5 SAMEDIS	4 SAMEDIS
Vacances d'été : 29 Juin 1996	

Association Aide à domicile

Cette Association a pour but d'essayer de déjouer les lenteurs des caisses de retraites et de résoudre les tracasseries administratives. Elle agit sur 9 communes dont la nôtre.

Pour bénéficier d'une aide à domicile, il faut :

- être handicapé ou retraité,
- avoir des revenus ne dépassant pas un certain plafond,

et fournir :

- la feuille de non-imposition ou d'imposition sur les revenus,
- un certificat médical attestant du besoin d'aide ménagère.

Pour tous renseignements, l'Association tient une permanence en Mairie de St-Chéron : le matin de 10 h à 11 h 30 - Tél. : 64.56.67.63

ECOLE MATERNELLE

L'Ecole Maternelle accueille actuellement 79 enfants. Nos prévisions laissent paraître une baisse d'effectif pour la rentrée 96. En effet, 14 enfants passent en grande Section à ROINVILLE et 23 iront en Cours Préparatoire (CP) à Sermaise.

64 enfants sont indispensables pour éviter la fermeture d'une classe. A ce jour, seulement 60 enfants sont inscrits pour la prochaine rentrée.

Pensez à venir inscrire vos enfants dès maintenant.

Fêtes :

- la Maternelle a participé au Carnaval pour la plus grande joie de tous,
- notez sur vos calendriers que la fête de fin d'année aura lieu le 15 juin.

Sport :

l'Association "Sportifs en herbe" est remise à l'ordre du jour. Dans ce cadre, les enfants participent à des rencontres sportives inter-écoles.



ECOLE ELEMENTAIRE

encore une année d'écoulée !!!

Mardi 2 Septembre 1995,

C'était la rentrée.

C'était hier et pourtant.

C'était il y a huit mois !

Ensemble, revoyons quelques-uns des événements qui ont ponctué l'année scolaire de l'Ecole Elémentaire.

19 Décembre : Portes ouvertes

Chacun a pu venir dans les classes, voir les décorations de Noël et déguster les confiseries confectionnées par les enfants. Un moment certainement apprécié par tous les partenaires de l'Ecole.

24 Février : Loto

Les joueurs étaient nombreux ce jour-là à venir tenter leur chance ! Tous n'ont pas gagné, mais c'est le hasard du jeu ! A l'année prochaine quand même !

26 Mars : Cross à Roinville

L'Ecole Elémentaire s'entraîne dès que le temps le permet. Les Champions naissent, les performances sont là, les médailles récompensent !

30 Mars : Carnaval

Dans les rues du village, sous une pluie de confettis, vous avez pu voir défiler Jean de La Fontaine, suivi de ses animaux personnalisés.



7 et 8 Mai : Echanges scolaires

Pendant que les élèves de Grande Section de Maternelle seront reçus à l'Ecole Elémentaire par les CP, les élèves de CM2 seront au Collège.

18 Mai : Fête de la Peinture

Les enfants appréciaient beaucoup la manifestation qu'organisait l'Association "Peinture et Patrimoine". N'existant plus, l'Ecole Elémentaire organisera une mini-fête de la peinture, en collaboration avec la Mairie, ayant pour thème "le Patrimoine du Village".

22 Juin : Fête de l'Ecole

Le matin aura lieu dans les classes, la vente des travaux des élèves.

L'après-midi, en espérant que le soleil soit de la partie, tous nos chérubins vous inviteront à la Salle Communale à leur kermesse et surtout à leur spectacle.

25 Juin : Sortie de fin d'année

Les enfants visiteront le matin, la Bergerie Nationale de RAMBOUILLET, l'après-midi, le Château de Breteuil.

28 Juin : Journée sportive

L'année se clôturera par une journée sportive, avec goûter et remise de médailles.

Message :

Les futurs CP ne doivent pas oublier de se faire inscrire auprès de Mme BIGAY avant le 29 Juin pour la prochaine rentrée qui aura lieu le 2.09.96.

LA CLASSE DE NEIGE : POÈMES

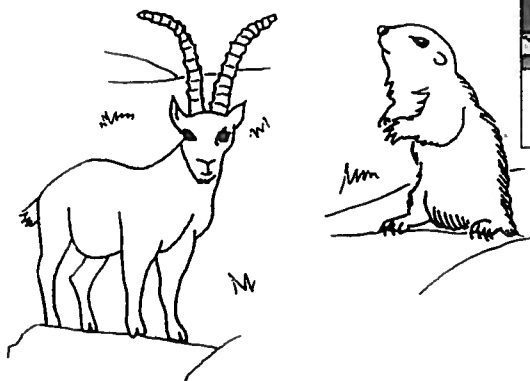
LES ANIMAUX DE LA MONTAGNE

*La petit marmotte
Avec sa hotte
Distribue des cadeaux
Aux petits renardeaux*

*Pendant ce temps-là
Dans le Petit Bois
Un Bébé Bouquetin
Ramasse des Pommes de Pin*

*Le Petit Chamois
Mange des Petits Pois
Mais Grand-Mère Hibou
Ne Mange que du Chou*

*N'oublions pas le Grand-Cerf
Qui ne pense qu'aux Conifères
Les Animaux Montagnards
Sont de Vrais Bavards*



LA MONTAGNE

*La montagne est si blanche
Que parfois, il y a des avalanches
La montagne à des animaux
Qui courent au galop
Et les enfants jouent dehors
En se lançant des boules d'Or
On y fait du ski
Tout l'après-midi
En été, elle est belle
Comme une hirondelle
Et l'on vous dit au revoir
En ce beau soir !*



LE SKI

*Dès que la neige est tombée
Nous pouvons y aller
Nous n'arrêtons pas de skier
Et de glisser sur la neige damée
Quand nous mettons nos skis
Nous allons au téléski
A la fin des virages
Nous faisons des dérapages !*



LE BLOC-NOTES

RESTAURATION

LA GRANGE -COCHET

Traiteur, Noces, Banquets

SERMAISE

Tél. : 64.59.82.40 / 43.26.20.30

TRAITEUR MONTFLIXOIS

Toutes vos réceptions

MONTFLIX

Tél. : 60.80.35.79

LA SALLE-A-MANGER

9, rue Charles de Gaulle

SAINT-CHERON

Tél. : 64.56.37.11

CLAUDIA Pizzeria

BREUILLET

Tél. : 64.58.59.85

ALIMENTATION

LA CAVE DU GOURMET

Vins, produits gastronomiques

1, Chemin du Pont de Bois

SERMAISE

Tél. : 64.59.42.36

NAILLAT

Fromagerie ambulante, marché

BLANCHEFACE

Tél. : 64.59.82.76

"ARTISAN CUISINIER"

Poissonnerie

18, Rue Charles de Gaulle

SAINT-CHERON

Tél. : 64.56.57.76

Mme MAQUERE

Dragées, Chocolat LEONIDAS

Boutique CANNELLE

SAINT-GENEVIEVE-DES-BOIS

Tél. : 69.51.00.12 / 64.59.30.77

FLEURS

PERRIN

Fleurs, plantes

3, Avenue de Paris SERMAISE

Tél. : 64.59.81.46

LES SERRES DE LA VALLEE

(Vilmorin) Route de Dourdan

SERMAISE

Tél. : 64.59.30.96

AU PARADIS DE LA FLEUR

Etablissement "LE FRANÇOIS"

Horticulteur

CD 116 - SAINT-CHERON

Tél. : 64.59.79.00

TRAVAUX PUBLICS TERRASSEMENT

GAURIAT

ROINVILLE

Tél. : 64.59.82.30

MAÇONS

SELLERIN Alain

BLANCHEFACE

Tél. : 64.59.92.48

OLIVEIRA

Avenue de Paris SERMAISE

Tél. : 64.59.92.68

ALFONSO FRERES

Rue des Sources SERMAISE

Tél. : 60.81.06.76

PLOMBIERS

OMASSON

SAINT-CHERON

Tél. : 64.56.66.74

S.T.S.

Route de Mondétour

SERMAISE

Tél. : 64.59.32.02

ELECTRICIENS

FERNANDES

CORBREUSE

Tél. : 64.59.42.36

CHERBUIN Michel

6, Chemin des Brosses

LE MESNIL

Tél. : 64.59.87.04

MECANIQUE

CARROSSERIE VINCENT

Avenue de Paris SERMAISE

Tél. : 64.59.82.70

BERNARD AUTOS

Pièces détachées, remorquages

Avenue de Paris SERMAISE

Tél. : 64.59.95.07

S.A.R.L. POG-AUTO

1, Rue P. Payenneville

SAINT-CHERON

Tél. : 64.56.50.42

DIVERS

BARBIER - Brocante

BLANCHEFACE

Tél. : 64.59.92.51

LEFEBVRE Guy

Ferronnerie - BLANCHEFACE

Tél. : 64.59.92.50 / 64.59.82.00

AUFROY

Restauration de meubles

LE MESNIL

Tél. : 64.59.38.30

MARIE-F

Bijouterie, horlogerie, réparation

Rue Charles de Gaulle

SAINT-CHERON

Tél. : 64.56.57.33

INSTITUT ISABELLE

Institut de beauté

Rue Charles de Gaulle

SAINT-CHERON

Tél. : 64.56.56.70

MERCERIE NOUVELLE

Chez J.Y.E.

22, Rue Charles de Gaulle

SAINT-CHERON

Tél. : 64.56.67.96

THEATRE DES NOUVEAUTES

24, Bd Poissonnière

PARIS

Tél. : 47.70.52.76